

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Dépôt des états financiers 2012-2013

La Commission scolaire des Découvreurs en bonne santé financière mais fragile

Québec, le 27 novembre 2013 - La Commission scolaire des Découvreurs termine l'année financière 2012-2013 avec un déficit de 236 702 \$, absorbé toutefois par le surplus accumulé au 30 juin dernier. C'est ce qui ressort du dépôt des derniers états financiers présentés aux membres du conseil des commissaires dans le cadre d'une séance ordinaire tenue le 26 novembre 2013. À la suite de changements aux règles de financement, il s'agissait de la dernière fois que la commission scolaire pouvait absorber un déficit à même son surplus accumulé. Il est important de rappeler que le surplus accumulé au 30 juin 2013 ne sera plus disponible puisque les nouvelles règles du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport obligent la prise en compte de la valeur des terrains (7 986 575 \$) et de la subvention pour avantages sociaux (8 168 731 \$) avant l'appropriation dudit surplus.

De façon globale, les dépenses ont diminué sans que les services aux élèves ne soient affectés. En effet, les dépenses reliées à l'enseignement, la formation, le soutien aux activités, le transport et les services de garde ont augmenté de 2,5 %. Pendant ce temps, les sommes allouées à la dépense administrative qui étaient de 5,5% se chiffrent maintenant à 4,6 %.

Pour le président de la Commission scolaire des Découvreurs, monsieur Alain Fortier, « même si la Commission scolaire des Découvreurs est dans une situation financière satisfaisante, elle doit continuer d'exercer un contrôle serré de ses dépenses en plus d'une gestion prudente et responsable. Nous vivons un contexte financier difficile et notre marge de manoeuvre est fragile. Malgré cela, nous avons une volonté ferme de continuer d'offrir des services de haut niveau à nos élèves jeunes et adultes ».

Dans ce contexte, toutes les pistes d'économie sont envisagées par la commission scolaire, notamment en regard des achats regroupés pour la détermination des prix d'acquisition de certains produits pour l'année 2014-2015. Les économies réalisées l'année dernière justifient cette démarche avantageuse au plan économique. Pour l'année 2012-2013, le Comité de négociation des achats regroupés a procédé à des négociations de produits pour un montant supérieur à 8,4 M\$. Pour la CSDD, cela représente des achats de plus de 600 000 \$ et des économies de 145 000 \$.

- 30 -

Source : Alain Vézina
Conseiller en communication
Commission scolaire des Découvreurs
(418) 652-2121, poste 4226
Courriel :alain.vezina@csdecou.qc.ca